

Questions orales

M. Bill Domm (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je suis heureux d'apprendre au député qu'aucune des raisons qu'il propose pour justifier cette décision n'est la bonne. La vraie raison est que le gouvernement examine périodiquement la nomination des membres du conseil d'administration de Postes Canada. Ce n'est pas nouveau. D'autres gouvernements l'ont fait de la même façon que le nôtre.

LE PROCÉDÉ DE NOMINATION DES REPRÉSENTANTS
SYNDICAUX

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, le gouvernement sait-il que les syndicats occupent deux sièges au conseil d'administration de Postes Canada et qu'il est d'usage de demander au président du CTC de les nommer? Le gouvernement sait-il que d'autres membres siègent à ce conseil depuis aussi longtemps que celui à qui on a enlevé son siège et ce, sans être inquiétés?

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, le député déclare que les deux sièges du conseil d'administration occupés par des représentants syndicaux reviennent au CTC. L'un des membres actuels du conseil d'administration de Postes Canada est le président de l'Union des facteurs du Canada. En temps et lieu, on nommera d'autres membres au conseil d'administration de Postes Canada, comme le secrétaire parlementaire vient de le dire à la Chambre. La composition du conseil change et il y aura d'autres nominations en temps opportun.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

ON DEMANDE LA DÉSIGNATION DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

La semaine dernière, la ministre nous a indiqué que l'étape de la planification du programme de développement des collectivités dans la péninsule acadienne avait été signée en février. Et elle nous a aussi dit plus tard que ce programme prenait au moins un an avant d'être mis en oeuvre. Est-ce que la ministre est prête à recommander au Cabinet la désignation de la péninsule acadienne comme collectivité particulièrement touchée?

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Oui, monsieur le Président, c'est une des régions du Nouveau-Brunswick où l'on songe présentement à appliquer le programme de développement des collectivités.

[Français]

ON DEMANDE S'IL FAUDRA ATTENDRE ENCORE LONGTEMPS

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président... Mais vous dites qu'elle est présentement considérée. Est-ce que vous êtes en train de me dire que les sans

emplois de la péninsule auront à attendre un an avant de pouvoir profiter de ce programme spécial?

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Non, pas du tout, monsieur le Président. Le programme de développement des collectivités est en cours d'application dans un certain nombre d'endroits d'un bout à l'autre du pays. Il y a dans toutes les provinces des cas où nous appliquons en priorité le programme de développement des localités. Il s'agit des régions où le chômage est le plus élevé. Il faut bien quelques semaines pour prendre les dispositions exigées par la situation, mais je puis dire au député que la péninsule acadienne compte certes parmi les régions prioritaires.

* * *

● (1440)

LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

LE PASSAGE DU NORD-OUEST

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement des États-Unis a dit l'année dernière au Canada que le *Polar Sea* franchirait le passage du Nord-Ouest. Est-il vrai que le *Polar Sea* fera le voyage de retour par le passage du Nord-Ouest cette année?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur le Président.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AUTRICHE—L'ÉLECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement a-t-il l'intention de se procurer et d'examiner la documentation concernant le président élu de l'Autriche dont disposent l'ONU et le gouvernement de la Yougoslavie?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, comme l'a signalé avant la période des questions la députée de Mount Royal dans une déclaration que je considère comme très sensée et fort réfléchie, la question est plutôt délicate. Pour citer la députée, il serait peu sage de la part du Canada d'agir avant que tous les faits ne soient connus. Le peuple autrichien vient de procéder à des élections démocratiques. Le Canada n'a pas coutume de passer un jugement ou de faire des observations sur les résultats d'élections libres dans d'autres pays.